

COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION RESTREINTE DU MARDI 18 DECEMBRE 2018

PV N° 3

Présents : MM. CHANUDET, COLLIN, VILLATTE, WAILLIEZ.

Excusé : M. SUERINCK.

AUDITION DE M. CHRISTIAN MICHEL

Suite à cette entrevue, la Commission lui propose de mettre à jour son dossier afin d'officier dans notre District, département dans lequel il réside désormais.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Démission de Frédéric CANO pour raisons personnelles.

La Commission le remercie pour sa disponibilité, l'énergie et la compétence qu'il a mis au service de notre District au sein des diverses Commissions.

- Un Chargé de Mission de la Ligue sera désigné dans chaque District avec un CTRA Référent afin de représenter la Ligue et le District dans les clubs, et préparer des actions de développement et de dynamisation de l'arbitrage.

- Un stage initial en internat aura lieu les 25, 26 et 27 janvier 2019 à Limoges de manière à présenter les derniers candidats arbitres de notre zone géographique.

Un autre sera organisé simultanément au Haillan.

- Un problème technique dans Foot2000 semble ne pas donner de compte exact du nombre d'arbitres.

Notre effectif est actuellement de 61 arbitres, toutes catégories confondues.

POINT SUR LES FORMATIONS

Il y a eu une très bonne participation à la formation du 7 décembre avec 14 arbitres présents, mais, en revanche, seulement 4 participants le 15 décembre.

Au regard de la participation très faible, la Commission décide de ne plus programmer de formation les samedis.

RAPPEL : article V.5 du Règlement intérieur de la Commission.

Les arbitres, les très jeunes arbitres, les arbitres-assistants, les arbitres-joueurs ou les arbitres auxiliaires sont tenus d'assister aux stages et séances de perfectionnement organisés à leur intention.

Tout arbitre qui n'aura pas assisté au minimum à 3 sessions ou stages durant la saison verra son club pénalisé d'une amende de 100 euro.

DESIGNATIONS SENIORS

La Commission a de grosses difficultés pour couvrir tous les matchs de Départemental 3 au regard des effectifs et fait le maximum pour découvrir de nouveaux candidats.

DESIGNATIONS JEUNES

4 Jeunes Arbitres sont suivis.

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

- Match BONNAT (1) / St FIEL (2) Départemental 2 - Poule A du 04/11/18.

La Commission rappelle l'arbitre n° 1129325463 aux devoirs de sa charge.

DOSSIERS DIVERS

- Arbitre n° 2547953515 indisponible les samedis.

La Commission lui rappelle que son âge lui permet d'officier le dimanche en seniors et le désignera donc sur des rencontres.

- Arbitre n° 2545441310 absent non excusé à la rencontre U15 District Foot Acc 23-Ste Feyre-St Fiel / Nord Est Creuse-Espoirs des Combrailles du 24/11/18.

La Commission lui donne un avertissement (article V.1 du Règlement Intérieur).

- Arbitre n° 2543970697, non averti par le District, qui s'est déplacé à la rencontre U15 District Creuse Pôle Sud / Foot Acc 23-Ste Feyre-St Fiel du 15/12/18 à St Amand.

Le club de Boussac sera crédité de 38,50 euro (remboursement des frais de déplacement).

FORMATIONS

Les prochaines formations Arbitres District auront lieu à 18 heures 30 à Guéret au Siège du District les vendredis :

- 22 FEVRIER 2019
- 8 MARS 2019
- 22 MARS 2019
- 5 AVRIL 2019

Le Secrétaire : Philippe COLLIN.

Le Président : David WAILLIEZ.